

—Ce serment *in extremis*, dit Briollet, a tous les caractères de la sincérité. Au lieu de frapper le public, il n'a fait que déchaîner son intolérance. La femme Rassejou, ayant échappé à la peine de mort, a été l'objet d'un concert de malédictions. Et si le jury l'a épargnée, ce n'a été, paraît-il, qu'à cause de son état alors. J'en conclus que Césarine valait mieux que sa réputation et que, dans l'espoir d'épargner l'échafaud à son mari, elle s'est gardée de révéler ses méfaits précédents. L'honnêteté native de cette malheureuse est évidente. Voyez-la dans sa prison : en dix-neuf ans, elle ne s'est pas attirée une réprimande. On l'aurait graciée beaucoup plus tôt, si elle en avait manifestée le désir.

—Comment le savez-vous ? demanda Maxime.

—Par les journaux qui ont relaté la grâce de Césarine Rassejou. Je collectionne tous les articles qui peuvent intéresser mon service d'informations, et, grâce à un système de fiches classées par ordre alphabétique, je les retrouve facilement. Mais permettez-moi de développer ma pensée :

L'honnêteté de la Rassejou est encore prouvée par d'autres faits. Il résulte de son interrogatoire que son mari martyrisait la petite Rose et que, sans l'intervention de la mère, l'enfant aurait succombé sous les coups. Césarine servait de bouclier. Des témoins à décharge (on n'en a trouvé que deux) ont affirmé que, pour avoir défendu Rosa contre son père, Césarine reçut de lui une "volée formidable". Ils l'entendirent alors prononcer ces paroles significatives : *Tue-moi si tu veux ; mais épargne la pauvre innocente !*

Dans cette expression : *la pauvre innocente*, je devinais tout un drame que la Rassejou sera obligée de nous révéler. J'en fais mon affaire.

—Donc, Césarine a protégé l'enfant au péril de sa vie. Plus tard, elle l'a abandonné à Mme Pottich, sans lui demander aucune compensation matérielle. Et, enfin, après sa libération, elle n'a, à la connaissance de personne, abusé de son secret pour faire chanter sa bienfaitrice.

—Excusez-moi, monsieur, ajouta le reporter, d'insister sur la moralité de cette femme. Il est fort heureux qu'il en soit ainsi. Césarine ne restera pas insensible à notre appel ; elle nous dira tout.

—Nous saurons bientôt pourquoi elle refuse de rendre sa possession de ses biens à Genty-les-Loups. Cette fortune lui fait honneur. Elle en connaît la provenance, et elle mourrait de faim plutôt que d'y recourir.

Briollet connaissait l'existence de la lettre adressée à son beau-père par la vicomtesse de Borianne, lettre datée du 20 novembre 1871 et expédiée du Pays viège-trois ans après.

Pensant bien que ce billet contenait des renseignements d'un caractère confidentiel, il n'en demanda pas communication ; mais il manifesta le désir de voir développer, dont la suscription était, on s'en souvient, écrite de sa main habile.

Le vicomte accéda à cette demande.

Briollet examina le document.

—C'est bien là, dit-il, le style d'une personne peu habituée à tenir la plume et sans instruction. Bien que les traits en soient gros et lourds, je crois reconnaître la main d'une femme, d'une paysanne. Mais, pour le démentir, il me faudrait entrer dans des détails techniques sans intérêt pour vous.

—Raisonnons le fait. Ce qui nous préoccupe avant tout, c'est le retard apporté à l'envoi du billet de la vicomtesse. Eh bien ! je crois avoir percé ce mystère.

Il prit un temps avant de développer sa pensée.

Le vicomte et les deux jeunes gens s'étaient levés et rapprochés de lui.

Ils attendaient avec anxiété son explication.

—Ce billet, dit le reporter, j'en devine le contenu : c'était un adieu et une justification. Je ne crois pas être indiscret en le demandant à monsieur le vicomte.

—Votre induction est exacte, reconnut Hector de Borianne.

—La vicomtesse aura chargé quelqu'un de mettre le pli cacheté à la poste. Ce quelqu'un se sera emparé du billet et en aura pris connaissance. Pourquoi l'a-t-il gardé au lieu de le détruire ? la raison de ce fait m'échappe. Suivez bien mon raisonnement ; c'est ici que je crois être dans le vrai.

—La date de l'envoi tardif correspond exactement à l'époque à laquelle Césarine Rassejou est retournée de nuit à Genty-les-Loups et a pénétré pour la dernière fois dans son ancienne auberge. Il ne serait point impossible qu'elle y ait repris cette lettre, cachée en lieu sûr. Prise de remords en songeant au préjudice irréparable qu'elle avait causé à toute une famille, elle se sera décidée à remettre la lettre sous enveloppe et à l'expédier elle-même au Pays, avant de reprendre le train.

—Un tel acte rentre dans le caractère de cette femme. Si je ne me trompe pas, elle y aura pensé souvent, durant ses longues années de prison, et son premier soin a été, aussitôt graciée, d'accourir à Genty-les-Loups, où rien autre ne l'appelait et où elle n'a jamais remis les pieds.

Cette série de déductions frappa l'esprit des auditeurs.

Mais son laïc, le vicomte, ne pouvant plus maîtriser son désespoir, chancela.

Maxime le retint et l'aide à se rasseoir dans un fauteuil.

—Père, lui dit-il, soyez fort contre le destin.

—Morte assassinée ! s'écria Hector de Borianne d'une voix déchirante. Et c'est moi... moi qui...

—Père, je suis là, revenez à vous. Nous ne nous quitterons plus.

Le brave garçon ne savait que lui dire pour calmer sa douleur.

M. de Borianne essuya ses larmes, et se tournant vers le reporter :

—Excusez-moi, monsieur. Continuons. Surtout, ne me ménagez point. Dites tout ce que vous pensez.

Bien que très ému lui-même, Briollet reprit avec sang-froid la suite de son raisonnement :

—Rien ne nous donne à penser que Mme de Borianne ait trouvé la mort à Genty-les-Loups. Elle a pu y laisser sa fille en nourrice. Cette hypothèse est toutefois difficile à admettre, car Césarine Rassejou avait une fille et on n'a pas appris que son enfant ait succombé, seulement... et c'est ici que je vais peut-être trop loin dans le champ des suppositions, la fille des Rassejou a pu mourir sans que l'autorité locale en fût informée, ce qui aurait permis à Césarine d'opérer la substitution de personne.

Pierre n'avait pu encore pris la parole.

—En ce cas, dit-il, la justice aurait certainement, en cherchant le cadavre de l'Anglais dans le jardin de l'auberge, découvert les restes du premier enfant.

—Quand la justice, répliqua Briollet, ne cherche qu'un cadavre et qu'elle l'a trouvé, elle s'en tient là. Du reste, je ne donne mon idée que pour ce qu'elle vaut. Le mieux que j'aie à faire, c'est de me rendre le plus tôt possible chez les Brégaat. S'ils refusent de m'indiquer où s'est retirée Césarine, je mettrai, à grâce à mes relations, la police en mouvement.

—Surtout, recommanda le vicomte, ne mêlons pas la justice dans cette terrible affaire sans y être absolument obligés.

Le reporter les assura de sa prudence et de sa discrétion.

—Faites-moi le plaisir, lui dit Pierre, de déjeuner avec moi. Je tiens à ce que vous voyiez Rosa. Je vous présenterai à elle comme un ancien camarade du quartier Latin.

—J'accepte, répondit Briollet ; mais à trois heures, je reprends le train ; car il n'y a pas un instant à perdre.

Le vicomte et Maxime lui témoignèrent une vive reconnaissance.

Il les quitta avec le désir intense de leur donner satisfaction.

Durant le déjeuner, le reporter eut toute latitude d'observer Rosita et d'admirer sa grâce, sa distinction.

En se rendant à la gare, accompagné de l'ingénieur, il le reconforta par ces bonnes paroles :

—Mlle Rosa est, assure votre ami Maxime, tout le portrait de la vicomtesse. Eh bien moi, qui m'y connais en physionomies, j'affirme qu'elle a dans l'expression du regard, un air de famille avec les Borianne.

—C'est pourtant vrai, reconnut l'ingénieur. Et je ne m'en étais jamais aperçu ! Cette expression, je la retrouve dans les yeux de Maxime. Du reste, ces deux êtres ne se ressemblent pas seulement au physique, ils ont les mêmes idées, les mêmes aspirations. Aussi s'entendaient-ils à merveille.

—Espérons ! fit le reporter.

Le lendemain matin, Briollet débarquait chez les Brégaat, au Mas du Calvaire.

LV

AU MAS DU CALVAIRE

Peu de jours après la démarche du baron de Borianne à la Préfecture de police, le service de Sûreté reçut l'ordre de rechercher activement Césarine Rassejou.

A défaut de piste, on commença par inquiéter les Brégaat.

Un beau matin, le brigadier de gendarmerie du canton se présenta chez l'ancien tûcheron de Genty-les-Loups.

Ce brigadier, nommé Landry, entretenait avec le garde les relations les plus cordiales.

(A suivre.)

### LE FILS DE L'ASSASSIN

La vente du livre si émouvant qui porte ce titre va s'arrêter, que nous conseillons à ceux de nos lecteurs qui ne l'ont pas déjà de se hâter. Comme on le sait, il ne coûte que 10 cts acheté à nos bureaux et 15 cts quand nous l'expédions par la poste.

Contre les Rhumes obstinés, la Coqueluche, l'Asthme, le Croup, etc., etc., - Demandez le BAUME RHUMAL